



Sécurité en cas d'incendie

- Installez des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone à chaque étage de la maison.
- Gardez une distance de 3 pi/36 po/1 m entre l'équipement de chauffage et tout ce qui peut brûler, ou conformément aux instructions du fabricant.
- Ne laissez jamais des appareils de chauffage portables ni des chandelles sans surveillance - éteignez les appareils de chauffage avant de vous coucher.
- Nettoyez annuellement les cheminées et les tuyaux de ventilation - déposez les cendres dans un contenant métallique.
- Installez un détecteur monoxyde carbone dans la même pièce que les appareils de chauffage non ventilés.
- N'utilisez jamais d'essence à briquet, de kérosène, de carburant diesel ou de l'essence pour allumer un feu.
- Installez l'équipement de chauffage en conformité avec les codes et les instructions du fabricant. Il est préférable qu'un professionnel installe l'équipement.